

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 juillet 2017

Membres en exercice : 19
Membres présents : 15 puis 14 à partir de 22h35
Votants : 18
Date de convocation : 11 juillet 2017

Le vingt juillet deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la salle du Conseil Henri Gaborit sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Albert MÉCHINEAU jusqu'à 22h35, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, adjoints au Maire, Céline GRUAU, Philippe CHÉNEAU, Guy BLANCHARD, Laurence BLANCHARD, Rodolphe BORRÉ, Stéphane ENTEME, Marie Thérèse LAINE, Blandine PERTHUY, Michel DELHOMMEAU, Pascal LAURENT, Sophie RICHARD

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Marie-Jeanne CAILLÉ (pouvoir à Sophie), Isabelle COUTEAU (pouvoir à Rodolphe), Gwladys BRANGER (pouvoir à Laurence BLANCHARD), Albert MECHINEAU (à partir de 22h35)
ÉTAIT ABSENT : Jean-Pierre DZIOBA

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Philippe CHÉNEAU

Présentation de Guillaume MARRET, Conseiller en Energie Partagé au Syndicat de Pays. Il a exposé ces principales missions : _ Bilan du patrimoine communal, _ Accompagnement des collectivités dans leurs projets, _ Mise en place de démarches collectives.

Suite à cette présentation Mr le Maire souhaite que les élus réfléchissent à un objectif ambitieux pour diminuer la consommation d'énergie sur la Commune sur le long terme, jusqu'en 2025. Il confie cette mission aux présidents des ComCo DDC (Albert MECHINEAU) et BAS (Guy BLANCHARD) et leur demande d'annoncer leur objectif pour le conseil municipal du mois de décembre 2017.

01	Approbation des comptes-rendus des Conseils Municipaux du 18 mai, 22 juin et 30 juin 2017
-----------	--

Sans observation le conseil municipal vote à l'unanimité le compte-rendu du 18 mai 2017

Conseil du 22 juin 2017 : Sophie RICHARD étant présente à ce conseil, demande à faire enlever le mot absente dans sa case sur le tableau des signatures à la fin du compte rendu pour qu'elle puisse le signer.

Blandine PERTHUIS souhaite apporter une précision concernant le point 9. Le conseil accorde deux subventions à l'association Terres en vie, l'une de 4 000€ pour le soutien au défrichage de parcelles et l'autre de 3 000€ pour une aide exceptionnelle au démarrage de l'association. Soit une subvention cumulée de 7 000€ pour l'association.

Après ces 2 observations, le conseil vote à l'unanimité le compte rendu du 22 juin 2017

Sans observation le conseil municipal vote à l'unanimité le compte-rendu du 30 juin 2017

02	Création de poste
-----------	--------------------------

Benoit COUTEAU propose au Conseil de modifier le tableau des emplois suite au recrutement pour la rentrée 2017 et à la réorganisation des services

Mr le Maire explique la création d'un poste à 17,50 heures, poste qui est ouvert sur le tableau des emplois à 15,50 heures actuellement et occupé par Virginie MAHE.

Ce poste continuera à être occupé par Virginie MAHE

Il est précisé au Conseil que les emplois devenus vacants seront supprimés après avis de la CAP

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de créer un poste d'éducateur de jeunes enfants à 17h50, et de supprimer le poste actuel de 15h50 devenu vacant.

- autorise Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer les pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération.

03	Règlement de la Halte-Garderie
-----------	---------------------------------------

Sophie RICHARD présente le règlement intérieur de la Halte-Garderie et propose de le valider.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide d'approuver le règlement de la Halte-Garderie
- autorise Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer les pièces afférentes à l'exécution de la présente délibération.

04	Modulaire pour l'école des 3 Moulins
-----------	---

Mr le Maire demande de voter à bulletin secret. Sa demande est approuvée à la majorité (vote contre de Stéphane ENTEME et Albert MECHINEAU).

Benoît COUTEAU explique que suite à une pétition des parents d'élèves de l'école des Trois Moulins souhaitant la mise en place d'un modulaire à l'école en septembre 2017, le sujet est de nouveau délibéré au conseil de ce soir.

Rodolphe BORRÉ explique que le souhait des parents n'est pas d'avoir une classe supplémentaire mais d'augmenter la surface de l'école pour avoir un local permettant d'autres activités.

Il présente le tarif pour la location d'un modulaire pour un an :

Le total étant avec les options (à rajouter pour certaines), la sécurité pour les maternelles, le chauffage, etc..

Prix 2016 HT+20% = + ou - 19000€ en fonctionnement. La location ne peut pas être de l'investissement

Il précise que le ComCo ASE propose de ne pas louer de modulaire mais de mutualiser les locaux du grenier des p'tits meuniers ainsi que le modulaire existant pendant 1 an, le déplacement du modulaire de l'enfance vers l'école Trois Moulins se fera dès les travaux d'extension du pôle enfance terminés et coûtera environ 2000€ à 3000€ sans terrassement, (dépose sur le parking ou la placette derrière l'école, le terrain de tennis restant accessible pour tous et pour la cour d'école).

Il n'est donc plus question d'un achat de modulaire, celui du grenier des p'tits meuniers étant disponible dès Septembre 2018, cela permettrait l'attente d'une réhabilitation ou construction d'une nouvelle école.

Le Maire rappelle que la commune est en attente de la réponse concernant la proposition faite à l'école St Joseph de déménager aux Trois Moulins.

Albert MECHINEAU intervient en disant que ce problème de place à l'école Trois Moulins est récurrent depuis 10 ans. Cependant il serait raisonnable d'attendre un an et de se servir du modulaire du Grenier qui pourra être déplacé pour septembre 2018. Lui qui a vécu la création de l'école, personne n'imaginait à l'époque qu'on aurait pu manquer de place.

Rodolphe BORRE précise que le modulaire existant au Grenier n'est pas très loin, ce qui permet de faciliter la mutualisation avec l'école.

Philippe CHENEAU fait remarquer que l'on pourrait déplacer le modulaire actuel à l'école et ainsi faire déplacer les enfants du Grenier à l'école.

Mr le Maire répond que cette proposition est à réfléchir selon le vote de ce soir. Il ajoute que le choix d'agrandir l'école ou de la déménager sera fait en décembre 2017.

Mr le Maire propose de passer au vote à bulletin secret et précise que la mention « Pour » = oui pour louer un modulaire et la mention « Contre » = non à la location d'un modulaire pour un an.

Résultats du vote :

Votants : 18

Pour : 1

Contre : 14

Blancs/Abstentions : 3

A la majorité, le conseil municipal décide de ne pas louer de modulaire pour septembre 2017 à l'école des Trois Moulins.

05	Consultation pour un cheminement accessible aux PMR dans les allées du cimetière
-----------	---

Albert MECHINEAU explique que la commune a le projet de réaliser des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les allées du cimetière ; aussi une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises.

Date limite de réponse 15 juillet

Aucune entreprise n'a répondu à la consultation.

La délibération est donc reportée.

Albert MECHINEAU explique que ce projet est indispensable et que l'on pourrait faire un enherbement avant de faire les allées définitives.

François MENARD estime que l'enherbement n'est indispensable.

06	Transport car pause méridienne école St Joseph
-----------	---

Benoît COUTEAU explique que nous avons lancé une consultation pour le transport en car des élèves de l'école privée de Monnières (90 à 100 enfants) vers le restaurant scolaire pour l'année 2017/2018 les lundi-mardi-jeudi et vendredi de 11h55 à 13h10 ;

_ 11h55 départ école – arrivée Grenier 12h00

_ Départ école 12h10 – arrivée Grenier 12h15

_ Retour 12h40 cantine-arrivée école 12h50

_ Retour cantine 12h55-arrivée école 13h00

3 entreprises ont été sollicitées :

AUGEREAU devis 7 280 € (52 € TTC)

TRANSDEV CTA devis 7 623 € (54,45 € TTC)

BOCHEREAU devis 8 008 € (57,20 € TTC)

Rodolphe BORRE s'interroge sur le coût de ce transport et se demande s'il ne faut pas le remettre en cause pour la rentrée 2018. Les enfants pourraient utiliser la liaison douce, mais il faut que la pause soit plus longue. Pourquoi est-ce que les services municipaux doivent s'adapter aux contraintes horaires de l'école St Joseph ?

Françoise MENARD explique que pour les maternelles et en cas de mauvais temps, le car soulageait les enfants.

Mr le Maire répond que cette année la proposition de changer leurs horaires a été faite trop tard à la directrice de l'école St Joseph et que ces horaires de rentrée ne pouvaient plus bouger. Pour l'année prochaine il faut lui faire une proposition très tôt. Il demande au ComCo ASE de faire une proposition au conseil de décembre 2017.

Avec son pouvoir de délégation pour les décisions inférieures à 15 000€, le Maire informe le conseil que l'entreprise AUGEREAU est retenue pour 7 280€.

07	Station d'épuration de la Bass-Gravelle
-----------	--

Pascal BOUTON rappelle que des travaux doivent être réalisés pour notre future station d'épuration de la Basse Gravelle.

Idéalement il faudrait commencer les travaux en fin d'année pour toucher les subventions agence de l'eau.

Le dossier réalisé par le 2^{ème} bureau d'étude (pour mémoire, le 1^{er} nous a laissé tomber) pour la police de l'eau a été validé par la DDTM.

A présent il faut faire une consultation de maître d'œuvre, faire une étude de sol, et choisir une entreprise pour les travaux. Pascal BOUTON souhaite que l'on se fasse aider pour réaliser le cahier des charges de la consultation du maître d'œuvre.

Mr le Maire décide d'inverser les point 8 et 9 sur l'ordre du jour.

Le point 9 est passé avant le point 8

08	Information sur le service ADS
-----------	---------------------------------------

Benoît COUTEAU rappelle que le service ADS actuel est au sein du Syndicat de Pays et qu'il a été créé en juillet 2015. Date à laquelle l'instruction n'était plus gérée par l'Etat mais par les Communes.

Le service ADS voudrait récupérer certaines tâches du service urbanisme au 1^{er} janvier 2018

Actuellement le service regroupe la ComCom de Sèvre et Maine et de Clisson, soit 16 communes. La ComCom de Vallet s'est réunie avec celle de Loire Divatte depuis janvier 2017

Ce service a pour vice-présidente Mme CHAPEAU, Maire de Haute-Goulaine

Une première rencontre avec chaque commune a eu lieu en avril avec les élus et les agents pour expliquer le scénario du service commun.

Actuellement il y a 11.8 ETP déclaré en commune et 3 ETP au service ADS. Pour les besoins réels au regard des actes instruits, le scénario idéal serait de 7 agents ETP

Calendrier :

Lors de la Commission urbanisme du 21 juin 2017 tous les conseillers ont validé le service commun sauf la commune d'Aigrefeuille

Le 4 juillet 2017, tous les maires ont validé la mutualisation du service, sauf le Maire de Monnières.

Mr le Maire est surpris que les élus soient contre un PLUi mais pour la mutualisation du service ADS.

Il est d'accord avec la mutualisation mais pense que ça va trop vite ; Son souhait est que la gouvernance de la Com d'Agglo soit transparente. Il veut éclaircir certains points : liste des tâches faites en doublons entre les communes et le service ADS, un seul scénario présenté, avis des agents en place sur les communes, coût du service.

En septembre 2017, les élus doivent valider l'organisation du service commun pour une mise en place au 1^{er} janvier 2018.

Stéphane ENTEME trouve dommage que c'est un service de proximité qui va partir.

Albert MECHINEAU et Michel DELHOMMEAU rappellent qu'en acceptant la fusion il fallait s'attendre à mutualiser des services.

Blandine PERTHUY et Rodolphe BORRE reprennent en disant que la fusion devait permettre des économies mais que ce ne sera sûrement pas le cas.

Mr le Maire demande à titre d'information l'avis des conseillers sur le sujet. Pour ou contre la mutualisation du service. **Pour : 4, Contre : 5, S'abstient : 6 ???**

09	Présentation du PPI
----	---------------------

Départ d'Albert MECHINEAU (22h35)



Mr le Maire explique que le tableau présenté reprend une liste exhaustive des projets pour Monnières jusqu'en 2028 avec des hypothèses de priorisation.

Il souhaite que ce tableau soit validé au conseil de septembre. D'ici là il demande aux élus de donner un avis. Les projets sont-ils tous là ? Sont-ils d'accord avec les priorités ? Faut-il faire une réunion qu'avec ce point à l'ordre du jour ? Est-ce que les Monniérois doivent être consultés ? Comment ? Sur quels projets ?

Pour réfléchir les élus souhaitent avoir le tableau avec 2 premières colonnes (Priorité et Titre du projet) et pouvoir mettre des croix à la place des dépenses.

	Diapos ComCo
--	--------------



- Présentation de l'ASSADAPA (Association Service Soins à Domicile Aux Personnes Âgées). Vous avez plus de 60 ans et vous êtes en perte d'autonomie ou moins de 60 ans avec un handicap ou atteint de pathologies chroniques ou invalidantes, l'ASSADAPA peut vous permettre de rester chez vous. Les soins à domicile, prescrits médicalement, sont totalement pris en charge par les caisses d'assurance maladie. A communiquer autour de vous.
-  assadapa.clisson@wanadoo.fr
-  02 40 54 30 79



- Tables pique nique
- Retour sur les tarifs cantine
- Cmj et Skate Park

Comité Consultatif Tourisme Culture et Viticulture

- Projet terra innova ?
- Résumé du projet Terra Innova :
- Terra Innova réalise des ouvrages gratuits grâce à la valorisation des terres.
- Ces ouvrages sont destinés à améliorer la qualité des cours d'eau :
 - Retenue d'érosion
 - Infiltration de l'eau dans les nappes
 - Ralentissement dynamique des crues
 - Elimination de la pollution agricole diffuse (nitrates, phosphates, hydrocarbures, métaux lourds) par phytoépuration
 - Création de zones humides
- **Création d'une zone humide artificielle** : j'attends une réponse de Sèvre Maine Agglo sur leur besoin en mesures compensatoires de ZH sur le bassin versant Sèvre Aval)
- **Elimination de la pollution agricole diffuse** : je suis en relation avec l'école des Mines de Nantes afin d'effectuer 2 ou 3 expérimentations dans l'année à venir sur le thème de la dépollution agricole diffuse. Le terrain de La Minière pourrait faire l'objet d'une étude sur la capacité de certaines plantes à emmagasiner le cuivre présent dans les sols viticoles et ainsi tester l'efficacité du système. Pourriez-vous me renseigner sur comment obtenir le rapport des prélèvements d'eau effectués sur Monnières ?

	Divers
--	---------------

- _ Le conseil municipal du mois de décembre sera le jeudi 14/12/2017
- _ Pascal LAURENT annonce qu'une borne de recharge électrique va être mise en place près du cimetière en partenariat avec le syndicat.
- _ Michel DELHOMMEAU annonce que des vignerons cherchent des bâtiments pour installer leur cave

Benoit COUTEAU		Laurence BLANCHARD	
Marie-Jeanne CAILLÉ	Absente	Rodolphe BORRÉ	
Albert MÉCHINEAU		Gwladys BRANGER	Absente
Françoise MÉNARD		Stéphane ENTEME	
Pascal BOUTON		Blandine PERTHUY	
Isabelle COUTEAU	Absente	Philippe CHÉNEAU	Secrétaire de séance
Céline GRUAU		Jean-Pierre DZIOBA	Absent
Pascal LAURENT		Marie-Thérèse LAINE	
Michel DELHOMMEAU		Guy BLANCHARD	
Sophie RICHARD			